Pas moyen de se planter ?

Et bien **SI** ! Dans certains cas, ton vote peut ne pas être pris en compte, les voici :

GAME OVER !

* *Si tu votes dans plusieurs listes différentes*
* *Si tu écris des commentaires*
* *Si tu dessines ou ratures sur le bulletin de vote*

VOTE NUL

Ton vote ne sera pas pris en compte !

Et Infor Jeunes dans tout ça ? Que pouvons-nous faire pour toi ?

Tu souhaites aller plus loin et devenir un.e expert.e ?

Une brochure

Demande **ton exemplaire gratuit de la brochure «*Je vote*»** dans le centre Infor Jeunes le plus proche ou directement sur :

www.elections.inforjeunes.be

Sur ce site, tu trouveras une mine d'infos concernant les élections 2024.

Des Podcasts

«*La Lasagne Politique*» est **une nouvelle chaine YouTube** qui vulgarise et décrypte pour toi du contenu politique. Tu y trouveras plein de vidéos d'infos accessibles et fun sur le système politique belge : @LaLasagnePolitique

Encore perdu.e ? Besoin d'échanger sur le sujet ?

Viens-nous voir ou participe à notre animation gratuite, une première expérience de vote en conditions réelles, demande à ton.ta professeur.e de nous contacter.

+ d'infos ! inforjeunesbw inforjeunesbrabantwallon

SITE www.ijbw.be E-MAIL info@ijbw.be

TÉL +32 (0)67 21 87 31

INFOR JEUNES BRABANT WALLON

LABEL ERAS JEUNESSE

Avec le soutien de FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Le Brabant wallon

INFOR JEUNES BRABANT WALLON ASBL - Éd. resp. : F. Goffinet - Avenue Albert et Elisabeth 13 - 1400 Nivelles © - Octobre 2023 - Illu. : Cédric Hervain

ÉLECTIONS 2024

INFOR JEUNES BRABANT WALLON

NOUVEAUTÉ
Vote à partir de 16 ans

VOTER : un privilège devenu un droit, et même une obligation ! OK, mais concrètement, ça sert à quoi et comment ça fonctionne ?

Tu es en âge de voter ? Génial ! En 2024, tu auras ton mot à dire, ou en tous cas des cases à cocher pour les **élections communautaires, provinciales, régionales, communales, législatives et même européennes**. Nouveauté: à partir de 16 ans, tu auras aussi la possibilité de donner ta voix, mais uniquement pour les élections européennes.

Le VOTE, c'est...

- Un droit acquis au fil du temps grâce à la persévérance et aux convictions de citoyen.nes belges.
- Obligatoire et secret pour permettre à chacun.e d'y avoir accès librement et sans pression.
- Un devoir citoyen qui te donne l'occasion d'influencer la société de demain.
- Un acte personnel et réfléchi, participe, partage ton avis et prends ta place de citoyen.ne.

NOUVEAUTÉ 2024

À partir de 16 ans

UN CHOIX

En 2024

Les jeunes de 16 et 17 ans pourront participer à l'élection des parlementaires européens.

Toutefois, les modalités pratiques de cette participation n'ont pas encore été fixées. Reste à l'écoute des médias ou d'Infor Jeunes pour + d'infos.

À partir de 18 ans

UN DEVOIR

J-15

Tu reçois une convocation par la poste avec le jour, l'horaire et le lieu où tu devras te rendre.

À partir de 18 ans, le vote est une obligation citoyenne, sous peine d'amende.

EN PRATIQUE

Le jour J

1. Tu dois te présenter à ton bureau de vote avec ta convocation et ta carte d'identité
2. A l'aide du crayon rouge présent dans l'isoloir, tu peux alors voter pour une **liste** (*la case au-dessus de la liste*) ou des **candidats de même liste** (*cases dans la liste*) ou pour **aucun d'eux** (*vote blanc*)
3. Pour finir, dépose tes bulletins de vote dans les urnes et récupère ta convocation cachetée — A voté !

Pour quoi votons-nous en 2024 ?

La **Belgique** et l'**Union Européenne** sont organisées **en différents niveaux de pouvoir** et c'est pour ceux-ci que nous allons voter en 2024. Il n'est pas toujours facile de comprendre qui fait quoi ? Voici un tableau pour t'aider à t'y retrouver.

Élections européennes	Député.es européen.nes = représentant.es belges au niveau du parlement européen	→	Contrôlent les politiques de l'UE et améliorent les textes qu'on leur propose
Élections législatives	Député.es qui composent la Chambre et une partie des sénateur.trices qui composent le Sénat	→	Votent et élaborent des lois
Élections régionales et communautaires	Député.es régionaux.les et communautaires = repésentant.es au niveau des parlements régionaux et communautaires	→	Décisions au niveau des allocations familiales,, logements, environnement, etc.
Élections provinciales	Conseiller.ères provinciaux.les	→	Votent pour des règlements provinciaux (projets, budgets, etc.)
Élections communales	Conseiller.ères communaux.les	→	Etablissent des règlements communaux, votent les budgets communaux, etc.

Pour qui voter ?

Le vote est **secret,** donc ton choix n'appartient qu'à toi !
Personne ne peut t'imposer de voter pour un parti ou un candidat précis !

- *Pense à tes valeurs, tes idéaux et tes principes*
- *Compare les partis politiques grâce à leurs programmes*
- *Lis, vérifie et surtout n'hésite pas à poser tes questions*

Informe-toi !

Be CRACS !*

*Citoyen Responsable Actif Critique et Solidaire